CONCLUSION GÉNÉRALE

Interrogéen 1980 par un journaliste d’*Antenne 2* sur les rapports entre la France et les pays de l’Afrique du Nord, Ferhat Abbas s’exprime en ces termes :

« *Moi, je suis de ceux qui croient et qui sont absolument convaincus que la France a fait une grande œuvre en Afrique du Nord et qu’elle a rapproché deux civilisations qui se sont toujours opposées en Méditerranée, la civilisation chrétienne et la civilisation musulmane. En tous les cas, du côté de mon pays, l’Algérie a été marquée profondément par l’œuvre française, la culture française. Nous avons gardé de nos maitres et de nos professeurs, que ce soit du lycée ou de la faculté ou de l’école primaire, un excellent souvenir.* »[[1]](#footnote-2)

Pour ceux qui connaissent bien le parcours de l’homme politique algérien, ces propos n’auraient eu rien de surprenant s’ils avaient été tenus à l’époque où il militait pour l’annexion de l’Algérie à la France ou dans les années où il revendiquait une autonomie de son pays dans le cadre d’un système fédéral français. Mais ce qui est frappant, est que cette déclaration soit faite environ vingt ans après la fin du conflit sanglant qui avait opposé Français et Algériens. En effet, on peut être étonné d’entendre ces mots de la bouche d’un homme qui avait présidé pendant des années le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) et qui avait lutté avec conviction et acharnement pour la libération de son pays de cette même France dont il *encense* l’œuvre et la culture.

Peut-on se hasarder à penser qu’il s’agit d’un retournement inattendu ? En réalité, pour ceux qui connaissent suffisamment Ferhat Abbas, un jugement émis sans vérification empirique pourrait constituer une grande erreur.

Notre travail de recherche s’est heurté à un écueil de taille, souligné maintes fois par les historiens : la difficulté de comprendre le parcours militant de Ferhat Abbas[[2]](#footnote-3). Cette difficulté tient au fait que ce parcours a été marqué par des hauts et des bas, des retournements et des changements de trajectoire subits et imprévus, parfois cruels.

Afin de contourner cette difficulté, nous avons jugé nécessaire de prendre en compte toute l’œuvre de l’auteur, écrite noir sur blanc, trace fiable et concrète de ce parcours.

En outre, pour assurer une plus grande fiabilité scientifique à nos résultats, nous avons fait appel à une discipline de l’analyse du discours qui a fait ses preuves sous d’autres horizons, la lexicométrie. Ce nouveau regard que nous avons voulu porter sur le parcours militant d’Abbas se veut le plus objectif possible car il s’appuie sur une approche scientifique et surtout sur l’exhaustivité des données analysées. Il est différent de celui des historiens dans la mesure où il accorde une grande importance aux rapports entre les textes émis et le contexte socio-politico-historique dans lequel ils ont été produits. À l’inverse,

« *L’histoire, comme discipline, a apporté sa méthode de traitement des archives en employant une analyse de contenu thématique. Il lui a été reproché de se centrer exclusivement sur les sources, les événements et la thématique véhiculés par les textes et de ne pas tenir compte des conditions de production de ces textes susceptibles de porter un regard critique sur ceux-ci. On se rappellera la polémique déclenchée dans le début des années quatre-vingt, en France, entre historiens et analystes du discours, les premiers reprochant aux seconds d’utiliser un marteau pour tuer une mouche, ce que M. Pêcheux relève, avec une certaine violence : «*Selon la place que l’analyse du discours s’attribue par rapport à ce manque, c’est le fantasme de l’objectivité minutieuse (consistant littéralement à faire l’imbécile, en s’interdisant de penser du sens sous la textualité)». »[[3]](#footnote-4)

La production abbassienne a fait l’objet de travaux qui s’inscrivent dans le cadre des sciences historiques et qui recourent notamment, puisqu’il s’agit d’une perspective historique descriptive, à l’examen de ce parcours au travers des évènements rapportés ou de l’étude *superficielle* de certains textes de l’auteur.

Partant de ce constat, nous avons tenté de mieux comprendre l’itinéraire politique de celui qui fut, à côté de Messali Hadj, la plus grande figure du nationalisme algérien. Nous avons mis en œuvre des méthodes lexicométriques qui portent sur le vocabulaire des textes de l’auteur afin de mesurer l’évolution lexicale en la rapportant à l’évolution idéologico-politique.

Par ailleurs, la notion de contexte étant centrale dans tout travail d’analyse du discours ayant pour objet un discours politico-historique, nous nous sommes attaché, autant que faire se peut, à prendre en considération l’incidence des éléments conjoncturels sur la production discursive de l’auteur. Victor Armony note, concernant l’approche de l’analyse du discours politique :

« *Un corpus discursif constitue, dans cette perspective, le registre objectif d’une action langagière et, de ce fait, se donne comme trace empirique (et, bien sûr, toujours partielle) des manières dont les acteurs tentent de fixer une certaine conception du monde. L’analyste procède de manière itérative, en interrogeant les données textuelles et en accumulant des observations dans une logique hypothético-déductive.*»[[4]](#footnote-5)

Nous pouvons donc noter que les résultats de notre étude viennent compléter celles des études existantes et que son apport aura été d’assurer une vision globale sur l’œuvre abbassienne, ses caractéristiques et son évolution.

Selon Damon Mayaffre, les études lexicométriques diachroniques produisent en général « *de forts résultats tant les pratiques discursives, particulièrement lexicales, sont soumises à la temporalité, du fait de l’évolution naturelle des locuteurs ou de l’actualité politique changeante qui entoure et détermine la production des discours.* »[[5]](#footnote-6)

En gros, ce qui distingue une approche historique de l’approche analytique lexicométrique, c’est ce que Damon Mayaffre appelle « une médiation entre le sujet analysant et l’objet analysé ». Il écrit :

« *Il n’est guère sérieux, dans un cadre scientifique, de s’abandonner à une lecture empathique des textes, à une lecture intuitive, naturelle ou sauvage des corpus. […] La science doit imposer une médiation entre l’objet analysé et le sujet analysant. L’outil informatique et les algorithmes servent précisément de médiation afin d’objectiver autant que faire se peut l’interprétation des textes. La logométrie, dans sa plus élémentaire ambition, se présente donc comme une méthode qui permet de décentrer l’analyste de ses habitudes de lecture, et de repousser l’entrée dans la subjectivité que toute interprétation requerra. Là où la démarche était 1. Lecture →2. Interprétation sans autre médiation que la compréhension naturelle de la langue, la démarche devient 1. Lecture →2. Décryptage logométrique (fonctions documentaires et statistiques) →3. Interprétation. Ni la lecture naturelle, ni l’interprétation, ni la subjectivité du chercheur ne sont abolies mais elles se trouvent encadrées par une phase de traitements systématiques et exhaustifs de la matière textuelle*. »[[6]](#footnote-7)

Le même auteur souligne dans un ouvrage récent que l’analyse de discours doit se soumettre à deux conditions, une condition matérielle et une condition méthodologique.

La condition matérielle concerne la constitution rigoureuse et exhaustive d’un corpus d’étude que l’on soumet à un examen philologique.

La deuxième condition est d’ordre méthodologique. Elle concerne l’établissement d’une procédure de traitement scientifique susceptible de mener au-delà de la lecture intuitive et du traditionnel commentaire de texte : pas d’interprétation sérieuse des discours sans méthode impérative et explicite de lecture pour un juste contrôle des résultats.[[7]](#footnote-8)

S’inscrivant dans cette optique, ce travail a pour objectif principal de cerner l’écriture de Ferhat Abbas à travers l’étude de son vocabulaire. Il s’agit plus précisément de caractériser, de manière systématique[[8]](#footnote-9), le vocabulaire de notre auteur.

Par ailleurs, l’utilisation de l’approche automatique du discours répond à notre ambition de rapprocher les études linguistiques des études historiques, puisqu’il s’agit d’un corpus politique et historique, et par là même de réconcilier les sciences humaines et les sciences exactes.

Outre les ambitions linguistiques, historiques et politiques, notre recherche a d’autres ambitions de nature didactique, méthodologique et technique. En effet, nous avons voulu, en comparant les résultats de l’analyse des différentes variantes du corpus, examiner les ressemblances ou les dissemblances que pouvaient engendrer les différences des méthodes d’analyses utilisées. C’est ce qui nous a permis de comparer la performance des méthodes mises à l’épreuve. En croisant plusieurs méthodes, nous avons tenté par exemple d’étudier les différences des résultats entre un corpus lemmatisé et un corpus non lemmatisé.

L’ambition de cette recherche est également de présenter aussi bien les principes de la discipline que les résultats de l’analyse. Le lecteur aura remarqué l’abondance des explications. En effet, des explications données dans la partie théorique sont reprises en détail dans l’analyse. Le soin que nous prenons d’éclairer et d’expliquer les notions répond à notre souci de familiariser le lecteur avec les notions de base de la discipline. Certaines opérations statistiques peuvent paraitre difficiles pour des lecteurs peu familiarisés avec les mathématiques ou l’informatique.

Une autre finalité, très importante à notre avis, est de mettre en comparaison deux grandes versions du corpus : une version qui tient compte de l’appartenance générique des textes et une autre qui s’appuie sur leur classement chronologique de production. L’objectif de cette opération est de vérifier, même si tous les spécialistes sont unanimes là-dessus, si les genres déterminent le vocabulaire de l’auteur. Il serait peut-être injustifié de vouloir vérifier la pertinence de ce postulat puisque ce serait contredire les spécialistes les plus attitrés de la discipline. Mais nous croyons que le faire en ce qui concerne notre auteur n’est pas sans pertinence, puisque cela nous a permis de savoir si l’écriture de Ferhat Abbas, qui est avant tout politique, quelque soit le genre auquel appartiennent ses textes, était conditionnée ou pas par les contraintes génériques. Par exemple, certaines de nos études ont révélé que les genres n’affectent pas fortement certains aspects du texte.

Au demeurant, notre recherche s’inscrit au carrefour de plusieurs disciplines, d’où son interdisciplinarité. Elle est linguistique puisqu’il a été question d’examiner le vocabulaire d’un auteur. Elle est également historique dans le sens où elle nous a permis de jeter un regard nouveau sur le parcours de l’Homme du Manifeste à travers l’étude de son vocabulaire. Ce nouveau regard nous a permis d’avoir une perception toute nouvelle de son œuvre et de son parcours. Cette étude est aussi statistique et se rapproche de ce fait des mathématiques de par les techniques et les méthodes mises en œuvre. En fait, cette recherche s’appuie sur un logiciel de statistique lexicale et utilise des formules et des calculs algébriques empruntés aux mathématiques de manière générale et à la statistique linguistique de manière particulière. Elle se rapproche également de l’informatique ne serait-ce que légèrement et ce, par l’utilisation de l’ordinateur et des outils informatiques, le logiciel d’analyse lexicale.

Cela dit, notre travail a rencontré un certain nombre de difficultés que nous pouvons résumer dans les lignes suivantes :

La constitution et la numérisation du corpus : le recueil du corpus n’a pas été une tâche facile. En effet, les documents dans lesquels une grande partie de notre corpus a été tirée se trouvent dans les archives. Leur recueil a nécessité quelques mois du temps de la recherche. Le travail a nécessité aussi l’enregistrement de ces documents en ordinateur. Il a fallu que nous fassions la saisie manuelle et laborieuse de plusieurs centaines de textes.

En outre, notre ambition de rapprocher plusieurs disciplines dans une perspective interdisciplinaire nécessite un certain *éclectisme* consistant à avoir, en plus des savoirs linguistiques, des connaissances extralinguistiques dans plusieurs domaines : histoire, politique, mathématiques, littérature. Par exemple, pour une bonne compréhension du parcours militant de Ferhat Abbas, il nous a fallu lire presque tous les textes qui lui sont consacrés (biographies, contributions dans la presse, etc.) ainsi que des livres sur l’histoire de l’Algérie contemporaine. La bonne connaissance de cette dernière est imposée par l’importance de la notion de contexte dans notre travail. Quant aux aptitudes mathématiques, leur concours est dicté par la nécessité de bien comprendre certaines formules algébriques utilisées. En ce qui concerne la littérature, bien que son concours ne soit pas si important, elle intervient surtout par l’exigence méthodologique d’une bonne connaissance de la notion des genres.

En dépit de toutes ces difficultés, ce travail peut être à l’origine de quelques apports heuristiques :

Premièrement, depuis l’Indépendance, les recherches qui s’intéressent à Ferhat Abbas s’appuient sur des documents qui se trouvent notamment aux archives. Le premier apport de ce travail serait d’avoir rassemblé pour la première fois tous les textes de l’auteur en un seul recueil. Ce recueil, qui contient environ trois mille pages, peut être une source importante pour les chercheurs qui n’auront plus à consulter les archives. Notre corpus peut être utilisé par ceux qui voudraient étudier le parcours militant d’Abbas, quelque soit la perspective mise en œuvre : historique, littéraire, linguistique ou autre.

Deuxièmement, un apport linguistico-historique consiste à avoir rapproché deux disciplines, les Sciences du langage et l’Histoire, en analysant un corpus historico-politique sous un angle linguistique, avec une nouvelle approche, la lexicométrie.

Enfin, sur le plan historique, cette recherche confirme et renforce empiriquement certaines appréciations des historiens. Elle révèle néanmoins des vérités historiques non dites sur l’auteur. Etant avant tout linguistique, elle ne s’étale pas beaucoup sur ces vérités. Par exemple, en ce qui concerne le fameux article « La France, c’est moi ! », nous avons découvert des informations importantes non évoquées par les historiens. Pour plus d’informations, nous renvoyons le lecteur à la biographie de l’auteur en deuxième partie.

En outre, ce travail démontre que certains auteurs pourraient nuire à la mémoire de Ferhat Abbas en voulant la rétablir et ce, en reniant des vérités historiques attestées. Sans vouloir trop nous étendre sur cette question, nous évoquons ici, à titre indicatif, deux exemples :

Premièrement, dans son livre *Ferhat Abbas. L’Injustice*, Leila Benammar Benmansour remet en doute[[9]](#footnote-10) l’existence de l’article « La France, c’est moi !» et pousse le doute jusqu’à remettre en cause les propos des historiens et ceux du biographe Amar Naroun.[[10]](#footnote-11) Or, l’article que nous joignons intégralement en annexes, et à la virgule près, existe bel et bien. La difficulté de le photographier en entier nous a contraint à n’en reproduire que le texte. Néanmoins, le chercheur intéressé peut consulter cet article dans la collection du journal *L’Entente* disponible aux Archives de la Wilaya de Constantine.

L’auteure revient longuement sur cet article dans un autre livre intitulé *Ferhat Abbas. L’Homme de presse*. Elle écrit, remettant en doute l’existence dudit article :

« *Les historiens, comme démontré dans notre ouvrage « Ferhat Abbas. L’injustice », traitent Ferhat Abbas avec beaucoup de désinvolture. Or, il s’avère qu’aussi nombreux soient-ils, aucun d’entre eux n’a apporté de preuves tangibles pour appuyer ses propos.* »[[11]](#footnote-12)

Or, une preuve tangible et irréfutable existe. Le texte lui-même tel que rapporté par Amar Naroun. Benmansour se demande concernant ce sujet :

« *Les historiens auraient-ils fait du suivisme, que l’on pourrait qualifier d’irresponsable ?* »[[12]](#footnote-13)

Deuxièmement, dans son deuxième livre, l’auteure soutient que l’homme du Manifeste n’a jamais embrassé la thèse assimilationniste. Ceci contredit évidemment les propos des historiens les plus attitrés de notre pays qui sont unanimes sur ce sujet : Ageron, Julien, Lacouture, etc. Les affirmations de Benmansour contredisent les propos d’Abbas lui-même qui écrit en 1937 :

« *La politique pro-française d’assimilation politique et administrative de l’Algérie à la Métropole, dont nous nous sommes faits les champions au nom de 7 millions des nôtres et au nom des intérêts bien compris de tous – colonisateurs et colonisés- apparait comme une agitation stérile dirigée contre la France[[13]](#footnote-14), l’ordre public et la République*. »[[14]](#footnote-15)

Si Ferhat Abbas lui-même reconnait, haut et fort, qu’il se fait le champion de l’assimilation, pourquoi donc affirmer qu’il ne l’a jamais été ? Benmansour soutient, sans donner de *preuves tangibles*, c’est-à-dire des citations de l’auteur datant de cette époque, qu’Abbas n’a jamais été un assimilationniste avant 1943 :

« *Etant de ceux qui se sont forgés une idée personnelle sur l’homme par le travail et la réflexion, nous contestons l’affirmation selon laquelle Ferhat Abbas était assimilationniste avant la date du Manifeste, et l’avons toujours contesté, parce que dans notre recherche approfondie sur Ferhat Abbas, et sur la période de l’entre-deux-guerres, nous n’avons pas rencontré de Ferhat Abbas assimilationniste, mais bien au contraire, un homme à la fibre nationaliste au-dessus de tout soupçon qui n’a cherché tout le long de sa vie politique, jusqu’à la fameuse crise de l’été 1962, qu’à réaliser l’union d’abord pour l’indépendance de son pays, et ensuite pour éviter une guerre fratricide entre les trois groupes belligérants qui se disputaient la prise du pouvoir à l’indépendance du pays*. »[[15]](#footnote-16)

Les exemples fourmillent pour illustrer que Ferhat Abbas a milité pendant des années pour l’annexion de l’Algérie à la France et pour la naturalisation des Algériens. Il suffit pour s’en rendre compte de lire la biographie de l’auteur présente dans notre thèse. C’est ce qu’affirment également l’étude des spécificités et celle des co-occurrences. Pour plus de détails, voir les exemples donnés sur les spécificités de la période assimilationniste.

Tous ces nouveaux éclairages sur les différentes facettes du parcours d’Abbas auront contribué à une meilleure compréhension d’une partie de l’histoire de ce pays. Puisque, l’auteur a été pendant longtemps un acteur incontournable de la scène politique aussi bien en Algérie qu’en France. Et également parce que le discours politique est perçu dans cette perspective comme étant le témoignage d’une époque révolue et dont il demeure la seule trace tangible.

Les apports ci-indiqués sont dus aux résultats auxquels nous sommes parvenu au terme de cette étude. Ces résultats peuvent se résumer comme suit :

Globalement, il s’avère que, comme les projets politiques, les idées, les convictions et l’idéologie, le discours de Ferhat Abbas est un discours évolutif et progressif qui ne résiste pas aux contraintes imposées par la chronologie et la conjoncture changeante. L’évolution discursive chez Abbas est due à l’évolution lexicale que toutes les études menées par nos soins ont confirmée. Ainsi, les études portant sur la structure du vocabulaire (Hapax, richesse lexicale et accroissement lexical) ont révélé cette évolution. De la même façon, les études portant sur le contenu lexical ont révélé de manière spectaculaire comment le vocabulaire de l’auteur évolue d’une période à une autre. Le vocabulaire d’Abbas est un vocabulaire qui se soumet aux influences de la conjoncture. Parfois, le lexique utilisé dans une période est radicalement opposé à celui mis en œuvre dans la période précédente. C’est ce que nous allons expliquer avec un peu plus de détails un peu plus bas.

Par ailleurs, la présente étude a confirmé la prégnance des éléments conjoncturels sur l’évolution du vocabulaire. Nous pouvons affirmer que le contexte affecte fortement le vocabulaire des textes d’Abbas et ce, en déterminant des choix lexicaux conditionnés par les thématiques relevant de l’actualité politique. L’étude des spécificités lexicales le démontre bien.

En outre, un constat d’ordre général peut être fait concernant l’œuvre abbassienne. Nous pouvons affirmer qu’en dépit de leurs appartenances génériques diverses, les textes de Ferhat Abbas sont avant tout politiques. Qu’il s’agisse d’articles de journaux, de rapports, de lettres diplomatiques, de mémoires, etc., ces textes sont pour la quasi-majorité des textes d’opinion qui expriment un certain engagement idéologico-politique. Par exemple, l’étude des spécificités, qui a porté directement sur le vocabulaire utilisé dans chaque sous-partie de notre base lexicométrique, a révélé que le lexique utilisé dans les mémoires est un lexique politique (Voir l’étude des spécificités).

La comparaison de plusieurs méthodes et approches d’analyse a prouvé, entre autres, que la lemmatisation n’affecte pas grandement les résultats obtenus. Les deux principales méthodes utilisées afin de mesurer la distance lexicale, à savoir Jaccard et Labbé, ont donné pour leur part des résultats voisins, presque identiques, avec quelques petites nuances négligeables.

Passons en revue les résultats de chaque étude :

En ce qui concerne les traitements effectués sur la structure du vocabulaire, les différentes études ont révélé chacune les résultats suivants :

*L’étude des hapax* : elle démontre que les genres sont déterminants dans l’emploi des hapax. Ainsi, les livres sont plus riches en hapax que les autres textes du corpus. Ceci s’explique par le fait que l’auteur fait des choix lexicaux délibérés lorsqu’il écrit des livres tandis que la durée de temps limitée dont il dispose en écrivant par exemple un article de journal le contraint à ne pas faire beaucoup de choix lexicaux.

Les éléments contextuels sont aussi prégnants dans l’utilisation des hapax car l’étude révèle qu’en période de combat et de lutte politique, les textes de l’auteur sont plus riches en hapax. Ainsi, l’auteur ne fait pas beaucoup de choix lexicaux puisqu’il écrit pour faire entendre sa voix et faire connaitre ses revendications. L’étude démontre même que les variations conjoncturelles des conditions de production des discours sont plus déterminantes que les genres.

Les hapax semblent diviser l’itinéraire d’Abbas en trois périodes distinctes : la première est constituée par la période assimilationniste ; la deuxième comporte deux périodes, à savoir la période fédéraliste et la période de la guerre de libération et la troisième est celle de l’indépendance. C’est ce qui nous a amené à dire que la période indépendantiste est le prolongement de la période précédente, vu les proximités lexicales qu’elles entretiennent sur le plan des hapax (Voir l’étude des hapax, pages 257 et 258).

*L’étude de la richesse lexicale* : cette étude révèle que le vocabulaire évolue de manière continue. Ainsi, il s’appauvrit graduellement au début (jusqu’aux années 1960, surtout pendant la guerre de libération). Il s’enrichit ensuite au lendemain de l’indépendance pour atteindre son niveau le plus élevé à la fin de la vie de l’auteur.

Comparée à celle qui la précède, cette étude démontre que la richesse lexicale dépend directement de l’emploi des hapax, car plus un texte est riche en hapax, plus il est riche en vocabulaire.

Enfin, dans l’œuvre abbassienne, la richesse lexicale est soumise à une double contrainte : le contexte et le genre. Les deux interviennent conjointement pour affecter et déterminer les emplois et les choix lexicaux de l’auteur.

*L’étude de l’accroissement lexical* : cette étude nous a amené à faire le constat suivant : l’œuvre abbassienne se caractérise par des apports lexicaux permanents. Des fluctuations chronologiques de l’accroissement lexical ont été constatées.

Quant aux analyses portant sur le contenu lexical, elles nous ont fourni les informations suivantes :

*L’étude de la distance lexicale* : les résultats issus de celle-ci sont plus importants. En effet, il s’avère qu’il existe entre les textes de l’auteur des ressemblances et des dissemblances lexicales : parfois des proximités qui les rapprochent et parfois des clivages qui les discriminent. Nous pouvons dire qu’au terme de l’étude de la distance intertextuelle, il s’avère que chaque période possède un vocabulaire spécifique qui la distingue des autres. Mais cette étude se limite à ce constat et ne s’étend pas à la détermination des éléments lexicaux qui accompagnent ces proximités ou clivages lexicaux. L’étude des spécificités permet d’affiner ces constats.

*L’étude des spécificités lexicales* : elle confirme et renforce les résultats obtenus dans l’étude de la distance intertextuelle en faisant voir des clivages lexicaux importants qui distinguent les différentes époques. Mais, à la différence de l’étude de la distance intertextuelle, l’étude des spécificités est plus précise et plus approfondie puisqu’elle fait ressortir le vocabulaire spécifique à chaque époque. C’est ce vocabulaire spécifique et spécifiant qui caractérise chaque époque et fait son originalité par rapport aux autres.

Il s’avère plus précisément que le vocabulaire de la période assimilationniste s’oppose radicalement à celui de la période suivante, l’époque du fédéralisme. En effet, les textes écrits après 1943 se démarquent de manière claire des textes des années 1920 et 1930. De la même façon, les textes de la guerre sont en rupture totale avec ceux des deux premières époques. Il en va de même pour les livres de la période postindépendance qui possèdent un vocabulaire spécifique qui les caractérise remarquablement. Les différences des vocabulaires conduisent donc à des différences discursives.

Nous avons pu constater que le vocabulaire de la première période est un vocabulaire d’assimilation, de loyalisme envers la France, de réformisme et de lutte politique. Ce vocabulaire se caractérise par la forte présence des lexies liées au loyalisme, aux réformes, à l’administration, à l’école et à l’enseignement, aux questions sociales. Il s’agit principalement d’un vocabulaire socialisant.

Par contre, le vocabulaire de la seconde période, de 1943 à 1955, est un vocabulaire plutôt politique, de contestation. Il est plus politique que social et exprime un engagement plus explicite. C’est un vocabulaire de polémique et de débat. Il se caractérise par une virulence sans précédent dans les textes de son auteur et renseigne sur une radicalisation du discours. Abbas se radicalise progressivement. En effet, l’auteur peuple son discours de mots violents et forts. Mais il s’agit également d’un vocabulaire de persuasion. Le rapport avec le contexte est évident puisque le type de vocabulaire employé est fortement déterminé par la conjoncture sociopolitique et surtout par la position occupée par l’auteur.

La radicalisation du discours, qui passe par une radicalisation du vocabulaire, atteint son paroxysme pendant les années de guerre. Cette radicalisation n’est pas nécessairement due à l’emploi de mots violents. Puisque durant ces années, Abbas emploie un vocabulaire sans charge violente ou péjorative. Ce qui change, ce sont les revendications véhiculées par ce vocabulaire. En effet, en lieu et place d’un vocabulaire d’attaque, d’offensive et de polémique, Abbas emploie un vocabulaire révolutionnaire qui dit peu pour tout dire. Le vocabulaire de la guerre est un vocabulaire d’indépendantisme et de libération. Il est directement déterminé par la conjoncture, d’où le foisonnement des mots de la guerre. Il est également marqué du sceau des relations internationales et de la diplomatie. Et cette richesse en mots diplomatiques est due à la position qu’occupait pendant cette période Ferhat Abbas en tant que président du GPRA et ses efforts pour l’internationalisation de la question algérienne. Or, on ne peut nier le rapport entre la position politique occupée et le contexte sociopolitique. Le vocabulaire de cette époque est conditionné par le contexte dans lequel il est produit.

Le discours de la guerre est ainsi un discours nationaliste indépendantiste, révolutionnaire et diplomatique.

Nous venons de voir donc que les trois premières périodes se distinguent nettement par leur vocabulaire différent. Le rapport avec le contexte a été aussi signalé.

Politiquement parlant, nous distinguons deux moments de transition dans le parcours d’Abbas, qui lui font changer de trajectoire :

Premièrement: en 1942, influencé par la situation politique dans le monde (la seconde guerre mondiale, les idées nationalistes, les libertés, etc.) et en Algérie, il abandonne l’assimilation pour épouser la thèse fédéraliste.

Deuxièmement, en 1956, influencé par la situation politique en Algérie et convaincu de l’impossibilité de l’aboutissement de ses revendications antérieures (le self-government) et de l’impossibilité d’une union avec la France, il abandonne la thèse fédéraliste pour rejoindre le combat politique et militaire pour l’indépendance.

Ces deux moments marquent chacun la fin d’une époque et le début d’une autre. Le vocabulaire rend compte clairement de ces deux transitions.

*L’étude des co-occurrences* : celle-ci a été utilisée dans une seule finalité : examiner le nationalisme de Ferhat Abbas à travers les trois premières périodes de son itinéraire. Pour ce faire, nous nous sommes penché sur le champ lexical thématique et sémantique du nationalisme. Cela étant, quelques lexies ont été privilégiées car elles représentent le nationalisme algérien (Algérie, algérien, nation, Etat, pays, patrie). L’étude des co-occurrences a révélé une évolution notoire et apparente.

Cette évolution lexicale est une évolution chronologique. Elle correspond à une évolution idéologico-politique. Le changement de trajectoire politique entraine chez Abbas une évolution lexicale. Plus exactement, les lexies du nationalisme attirent des mots différents en fonction du projet et des idées politiques de l’auteur.

Ainsi, dans les textes de l’assimilation, les mots les plus attirés dans l’univers lexical immédiat des lexies du nationalisme sont les mots du loyalisme envers la France. Le nationalisme, quant à lui, est absent dans l’univers lexical des lexies considérées. Il est donc absent dans les textes de cette période.

Dans les textes du fédéralisme, les lexies du nationalisme attirent des mots d’un tout autre registre lexical. Ce sont notamment des mots relatifs à l’autonomie de l’Algérie dans le cadre d’une fédération française. Le nationalisme de Ferhat Abbas, en dépit de son rapport avec la nation française, nait durant cette période et commence à se radicaliser progressivement.

La rupture est consommée dans les textes de la guerre où le nationalisme prend son expression la plus franche et la plus radicale. Le président du GPRA revendique désormais haut et fort l’indépendance de l’Algérie.

La principale conclusion qui se dégage de l’étude des co-occurrences est que le nationalisme de Ferhat Abbas est né pendant les années 1940 et a pris son expression la plus franche durant la guerre de libération. Ferhat Abbas des années 1920 et 1930 n’avait rien de nationaliste en dépit de ses efforts acharnés en faveur de l’émancipation des siens et en dépit de son opposition au régime colonial et au colonat européen.

Les résultats évoqués ci-dessus nous ouvrent des perspectives d’analyse car chaque étude effectuée peut être approfondie afin d’aboutir à des informations et des indications plus précises sur le corpus. Notre travail, dont nous reconnaissons les limites, ne peut prétendre à aucune forme d’exhaustivité. Il ouvre néanmoins des perspectives dont nous pouvons énumérer quelques-unes:

-L’étude des segments répétés à laquelle nous n’avons pas fait appel dans ce travail peut donner des résultats plus éclairants sur les textes de l’auteur. Elle peut donner plus d’éclairages sur les enjeux du discours du leader nationaliste algérien.

-Pour comprendre en profondeur le discours abbassien, l’étude des spécificités, que nous avons abordée de manière générale sans nous y approfondir davantage, peut se révéler d’une grande importance si elle est renforcée par des études portant profondément sur les spécificités politiques qui correspondent aux spécificités lexicales aperçues. En effet, il serait intéressant d’effectuer des études de spécificités en examinant le lexique spécifique terme à terme. Nous nous somme limité à présenter les listes des mots spécifiques et à les classer selon leur appartenance thématique sans aborder chacun de ses mots en tenant compte de sa charge sémantique et idéologico-politique propre. Il serait possible et intéressant d’étudier chaque mot spécifique pour en déterminer la charge politique et sémantique. Des études complémentaires peuvent être entreprises dans cette perspective.

-Des études syntaxiques plus fines peuvent être réalisées afin de mieux comprendre le texte abbassien. Ces études sont possibles grâce au logiciel Hyperbase.

-Enfin, le style de l’auteur peut être étudié dans une perspective littéraire : la rhétorique abbassienne peut se révéler d’une bonne utilité pour une meilleure compréhension de ses textes et de son parcours. De la même façon, ces études sont possibles avec Hyperbase.

1. Entretien avec Antenne2, www.ina.fr/Ferhat Abbas. Abbas, fidèle à ses positions, a toujours exprimé sans gène son attachement à la France et à la culture française. [↑](#footnote-ref-2)
2. Voir la biographie de l’auteur dans la première partie de la thèse. [↑](#footnote-ref-3)
3. Patrick Charaudeau, 2002, « À quoi sert d’analyser le discours politique », [www.patrick-charaudeau.com](http://www.patrick-chareaudeau.com). Consulté le 15 mars 2014. [↑](#footnote-ref-4)
4. Armony, Victor (2006) : « L’analyse lexicométrique du discours politique: porte d’entrée pour étudier les signifiants sociaux », dans *Les frontières du politique en* *Amérique latine. Imaginaires et émancipation*, sous la dir. De André Corten, Paris, Karthala, p. 117. [↑](#footnote-ref-5)
5. Damon Mayaffre, 2007, op.cité. [↑](#footnote-ref-6)
6. Ibidem, 171. [↑](#footnote-ref-7)
7. Op.cité.pp.20-21. [↑](#footnote-ref-8)
8. L’approche lexicométrique mise en œuvre dans ce travail est une approche automatique et systématique. [↑](#footnote-ref-9)
9. En affirmant que « le doute est permis. », page 125. [↑](#footnote-ref-10)
10. Il est question de ce texte dans la première partie de cette thèse. [↑](#footnote-ref-11)
11. Page 100. [↑](#footnote-ref-12)
12. Page 99. [↑](#footnote-ref-13)
13. Une agitation aux yeux de ses adversaires politiques, les colonialistes. C’est nous qui soulignons. [↑](#footnote-ref-14)
14. « Soyons forts si nous voulons être écoutés », *L’Entente*, N° 42 : 21 octobre 1937. [↑](#footnote-ref-15)
15. Pages : 210-211. [↑](#footnote-ref-16)